BUREAU DES HYPOTHEQUES | DEPOT 3) 2395 | DATE 26 FEV. 1993 vol 1993P n° 1334 | N° 3265

PUBLICATION (1) | TARE | SALAIRES 100

ATTESTATION RECTIFICATIVE

SUR ACTE CONTENANT STATUTS DE L'A.S.L. FLANDRE SUD en date du 30 novembre 1992 déposé le 22 décembre 1992 sous le numéro 2D14367, publié volume 1992P numéro 7605.

Comme suite à la notification préalable à un rejet de formalité, en date du 18 janvier 1993 portant comme numéro d'ordre 23.374 BD et en vue de réparer les irrégularités signalées,

Maître Maurice LETULLE
Notaire membre de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial dénommé "Maurice LETULLE, Christiane LETULLE-JOLY et Guy DELOISON", dont le siège est à 75008 PARIS, 3 rue Montalivet,

Atteste qu'il y a lieu de lire au paragraphe "L'assiette foncière" de la page 4 :

" Cadastrée section 1901 AA numéros :
" - 49 pour 4 ares 20 centiares lieudit " 6-8 "rue de Tanger".
" - 50 pour 3 ares 65 centaires lieudit "6-8 "rue de Tanger".

Au lieu de :
" Cadastrée section 1901 AA numéros :
" - 49 pour 3 ares 65 centiares lieudit " 6-8 "rue de Tanger".
" - 50 pour 4 ares 20 centiares lieudit "6-8 "rue de Tanger".

En conséquence il y a lieu de rectifier l'acte ci-dessus énoncé.

DRESSE EN TROIS exemplaires certifiés, exactement collationnés à rattacher :

- l'un sur feuille en tête de formule de publication à la copie pour publier,
- un autre à l'expédition déposée en vue de recevoir la mention d'exécution de formalité,
- un autre à la minute.

FAIT à PARIS, le 25 février 1993

N° 3265 LU : 0770-E 3 - Décembre 1970